

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Deepfreeze Refrigerants Inc.

2695 Slough Street

Mississauga Ontario Canada

Duracool SealQuick 114 gm. 4 ounce

SECTION 01: IDENTIFICATION DU PRODUIT CHIMIQUE ET DE L'ENTREPRISE

Identité du produit..... Duracool SealQuick 114 gm. 4 ounce

Référence du fabricant..... Deepfreeze Refrigerants Inc.
2695 Slough Street
Mississauga
L4T 1G2
905 671 4222

Numéro de téléphone d'urgence 24 heures.. Call CHEMTREC (800) 424-9300.

Utilisation recommandée..... Arrêter la fuite avec du réfrigérant 12A, du conditionnement,
pour le joint de tuyau et le joint torique.

Bien de consommation..... Oui.

Cotes de danger :

HMIS..... Santé: 1 incendie : réactivité 4: 0.

Classement NFPA..... Santé: 1 incendie : réactivité 4: 0.

SECTION 02: IDENTIFICATION DES DANGERS

Présentation des urgences..... Danger. Aérosol extrêmement inflammable. Récipient est sous pression. Contenant peut exploser s'il est chauffé. Ne pas perforer. Ne brûlez pas. Peut causer une irritation de la peau et des yeux. Contact avec le liquide peut causer des engelures . TENIR HORS DE PORTÉE DES ENFANTS .

Effets potentiels sur la santé :

Contact avec la peau Peut causer l'irritation de la peau.

Contact avec les yeux..... Peut causer une irritation, rougeur et douleur.

Ingestion..... Peut être nocif si avalé.

Inhalation..... Prolonger l'inhalation du produit peut provoquer une irritation.

SECTION 03: INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

INGRÉDIENTS DANGEREUX	# CAS	% POIDS
Propane	74-98-6	30-60
Isobutane	75-28-5	15-40
L'huile de graissage	Mix.	10-30
Chlorure de méthylène	75-09-2	10-30
Traceur UV	Non indiqué	5-10

SECTION 04: DESCRIPTION DES PREMIERS SOINS À PORTER EN CAS D'URGENCE

Contact avec les yeux..... Vérifier et enlever les lentilles de contact. Rincer immédiatement les yeux avec de l'eau pendant au moins 15 minutes, garder les paupières ouvertes. Consulter un médecin en cas de toute irritation.

Contact avec la peau..... Enlever les vêtements contaminés. Rincer la peau immédiatement avec beaucoup d'eau pendant 15-20 minutes. Si une irritation ou rougeur consulter immédiatement un centre antipoison ou un médecin. Cas de gelure, consulter un médecin immédiatement ; ne pas frotter les zones touchées ou rincez-les à l'eau. Afin de prévenir d'autres dommages de tissu, n'essayez pas de dévêtir gelés des zones gelés.

Ingestion..... En cas d'ingestion, appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin. Ne pas faire vomir.

Inhalation..... Déplacer la victime à l'air frais. Si a cessé de respirer, pratiquer la respiration artificielle. Si le battement de coeur absent, donner des compressions cardiaques externes. Moniteur de respiration et le pouls. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

Plus d'informations..... Note au médecin ; traiter selon les symptômes.

SECTION 05: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Classe d'inflammabilité..... Extrêmement inflammable.

Moyens d'extinction..... Utilisation d'extinction appropriés pour le feu environnant. Petit incendie : Utiliser des poudres chimiques sèches. Gros incendie : Utiliser de l'eau pulvérisée ou en brouillard.

Sensibilité aux chocs..... On ne s'attend pas à ce que le produit soit sensible.

Sensibilité aux décharges électrostatiques... On ne s'attend pas à ce que le produit soit sensible.

SECTION 06: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Déversements et les fuites..... Évacuer et ventiler la zone. Supprimer toute source d'ignition. Laver la zone avec une quantité importante d'eau.

SECTION 07: PRÉCAUTIONS DE STOCKAGE, DE L'EMPLOI ET DE MANIPULATION

Précautions pour la manipulation..... Utiliser avec une ventilation adéquate. Contenu sous pression. Ne pas stocker à une température supérieure à 120° F (50° C). Éloigner loin de la chaleur, les étincelles et des flammes.

SECTION 08: MESURES DE PROTECTION CONTRE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

INGRÉDIENTS	TWA	ACGIH TLV		PEL	OSHA PEL		REL	NIOSH
			STEL			STEL		
Propane	2,500 ppm		Non disponible	1,000 ppm		Non disponible		1,000 ppm
Isobutane	800 ppm		100 ppm	800 ppm		Non disponible		800 ppm
Chlorure de méthylène	50 ppm		Pas établi	25 ppm		Pas établi		Pas établi
Traceur UV	Non disponible		Non disponible	Non disponible		Non disponible		Non disponible

Protection des yeux/visage..... Ne recevez pas dans les yeux. Porter des lunettes de sécurité avec écrans latéraux.
 Protection de la peau..... Normalement, aucune protection de main est nécessaire ; Cependant, un contact prolongé ou répété avec la peau utilisez des gants résistant aux produits chimiques conformes aux règlements appropriés. Respecter les consignes concernant la perméabilité et la percée des temps qui sont fournis par le fournisseur des gants.
 Protection des voies respiratoires..... Non nécessaire sur une base de court-terme ou si une ventilation aspirante est présente. Utiliser le respirateur approuvé pour vapeurs organiques.
 Contrôles d'ingénierie appropriés..... Bonne ventilation générale devrait être utilisée. Taux de ventilation doivent correspondre aux conditions. Ventilation locale permet de maintenir des concentrations atmosphériques inférieure au seuil limite.

Limites d'exposition

SECTION 09: PROPRIÉTÉS PHYSICO-CHIMIQUES

État physique..... Aérosol.
 Apparence physique..... Jaune pâle .
 Odeur..... Caractéristique.
 Seuil de l'odeur (ppm)..... Non disponible.
 pH..... Ne s'applique pas.
 @21C (lb/po2) la pression peut interne Non disponible.
 Densité de vapeur (Air = 1)..... Aucune donnée.
 Taux d'évaporation (acétate de n-butyle = 1) Non disponible.
 Premier Point d'ébullition/intervalle d'ébullition > 500° C (> 932° F).
 (° C)
 Teneur en COV..... Non disponible.
 Gravité spécifique 0.910-0,970 @ 25 ° C.
 Gravité spécifique (aérosol)..... 0,960-0,968.
 Solubilité dans l'eau..... Non miscibles.
 Projection de flamme aérosol..... Non disponible .
 Température d'auto-inflammation (propergol), 460° C (860° F).
 ° C
 Retour de flamme..... Aucune donnée .
 Point d'éclair (° C), méthode..... Coupe fermée :-83.15 ° c (-117.7 ° f).
 Limite inférieur d'inflammabilité (% vol.) 1.8.
 Limite supérieure d'inflammabilité (% vol.) 9.5.

SECTION 10: STABILITÉ DU PRODUIT ET RÉACTIVITÉ

Stabilité chimique..... Stable à températures & pressions normales.
 Matières incompatibles..... Agents oxydants forts.
 Conditions à éviter..... Évitez les sources de chaleur et la flamme et la charge électrostatique.
 Produits de décomposition dangereux Décomposition thermique et combustion peuvent produire du monoxyde de carbone et Products dioxyde de carbone.
 Possibilité de réactions dangereuses..... N'a pas été signalé

SECTION 11: INFORMATION TOXICOLOGIQUE

INGRÉDIENTS	LC50	LD50
Propane	658 mg/L (Rat - 4heures)	Non disponible
Isobutane	658 mg/L (Rat - 4heures)	Non disponible
Chlorure de méthylène	79,000 mg/m (Rat - 3/2hr)	1,600 mg/kg (Orale - Rat)
Traceur UV	Non disponible	Non disponible
Voie d'exposition.....	Contact, contact avec les yeux, l'Inhalation et l'Ingestion de la peau.	
Effets d'une exposition aiguë.....	Nocif si ingéré ou inhalé. Contact répété ou prolongé peut causer une légère irritation de la peau. Peut causer une irritation des yeux.	
Effets chroniques.....	Peut causer des dessèchements de la peau et la dermatite.	
Cancérogénicité.....	Méthylène chlorure - ACGIH : Cancérogène A3-Animal, CIRC : groupe 2 b: peut-être cancérogène pour l'homme, OSHA : Possible sélectionner cancérogène, NTP : anticipée cancérogène pour les humain.	
Toxicité pour la reproduction.....	Aucune information n'est disponible.	
Tératogénicité.....	Aucune information n'est disponible, et aucun effet indésirable ne devrait.	
Mutagénicité sur les cellules germinales.....	Aucune information n'est disponible, et aucun effet indésirable ne devrait.	
Données toxicologiques		

SECTION 12: RENSEIGNEMENTS ÉCOTOXICOLOGIQUES

Environnement..... Toutes les infos ne sont pas encore disponibles. Éviter le rejet dans l'environnement.
Chlorure de méthylène : Toxicité pour les poissons : CL50 193 mg/L, 96 h ; Toxicité pour les autres invertébrés aquatiques : CE50 1682 mg/L, 48 heures ; Toxicité pour les algues : EC50 > 662 mg/L, 96 heures.

Écotoxicité

SECTION 13: INFORMATIONS SUR L'ÉLIMINATION DES DÉCHETS

Méthodes d'élimination appropriées..... Éliminer conformément aux règlements les, provinces et fédéraux.

SECTION 14: INFORMATION RELATIVES AU TRANSPORT

TMD (Canada - Road)..... AÉROSOLS, classe 2.1, UN1075
DOT (U.S. route)..... AÉROSOLS, classe 2.1, UN1075, LTD QTY, bien de consommation ORM-D.
IMDG (International - Marine)..... AÉROSOLS, classe 2.1, UN1075.
IATA (International Air)..... AÉROSOLS, classe 2.1, UN1075, LTD QTY.

SECTION 15: INFORMATION RÉGLEMENTAIRES

Règlements de Canada :..... Classification du SIMDUT. A: gaz comprimé. B5 : Aérosol inflammable. CPR (règlement canadien de produit contrôlé): Tous les ingrédients sont la LCPE agréée pour l'importation au Canada. Ce produit a été classé selon les critères de danger du RPC et cette fiche contient tous les renseignements exigés par RPC. IDL (liste de divulgation des ingrédients canadien): Ou les composants de ce produit identifié par le numéro CAS et figurant sur la liste de divulgation des ingrédients canadien (section 03).

Règlements américains..... Loi sur la Protection environnementale : Les constituants de ce produit figurent sur l'inventaire du TSCA. OSHA (29CFR 1910.1200) Classification : gaz comprimé. HIMS Classifications : voir section 01.

SECTION 16: AUTRES RENSEIGNEMENTS

Clause de non-responsabilité..... L'informations contenues herein est issu des données considérées comme exactes. Aucune garantie expresse ou implicite quant à l'exactitude de ces données ou les résultats obtenus par l'utilisation de celui-ci. Le producteur n'assume aucune responsabilité pour les dommages corporels ou matériels personnels aux acquéreurs ou des utilisateurs ou des tiers, causés par le matériel. Les acquéreurs ou les utilisateurs assumeront tous les risques avec l'utilisation du matériel. Ce produit a été classé selon les critères de danger du RPC et de la FDS contient tous les renseignements exigés par le RPC. CETTE FICHE EST VALABLE POUR TROIS ANS.

Abréviations..... ACGIH : American Conference of Governmental Industrial Hygienists ; CAS: Chemical Abstract Service ; NIOSH : National Institute for Occupational Safety and Health, OSHA : Occupational Safety and Health Administration - États-Unis ; TSCA : Toxic Substances Control Act 1976-USA ; PEL : Limite d'exposition permise ; REL : Recommandé limite d'exposition ; VLE : Valeur limite ; COV : Teneur organique Volatile ; SIMDUT : Système d'Information au travail matières dangereuses STOT : toxicité pour certains organes cibles.

Préparé par Affairs Regulatory
Version Révisée AVR 28/2020

Powered by



www.trivalent.com